

Colloque RESOFOP 2016

Le RESeau d'Observation de la FOrêt Privée

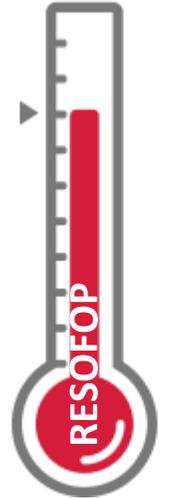
Quels résultats ?

Paris – 19 octobre 2016



Présentation de RESOFOP

- Pourquoi RESOFOP ?
- Un appui par des professionnels
- Méthodologie retenue
- Traitements des résultats
- Des synergies avec d'autres enquêtes.
- Des résultats ayant servi à différents projets et analyses.



Pourquoi RESOFOP ?

- Contexte: tempêtes de 1999, fin du FFN, renouvellement forestier, mobilisation de bois, documents de gestion...
- Beaucoup de données quantitatives sur la forêt privée (études ressources) mais qui ne prennent pas en compte les comportements des forestiers.
- Un constat partagé : créer un réseau d'observation des comportements des propriétaires forestiers
- Lancement opérationnel du projet en 2009 dans le cadre de l'Observatoire économique de France Bois Forêt



Un projet multipartenaires

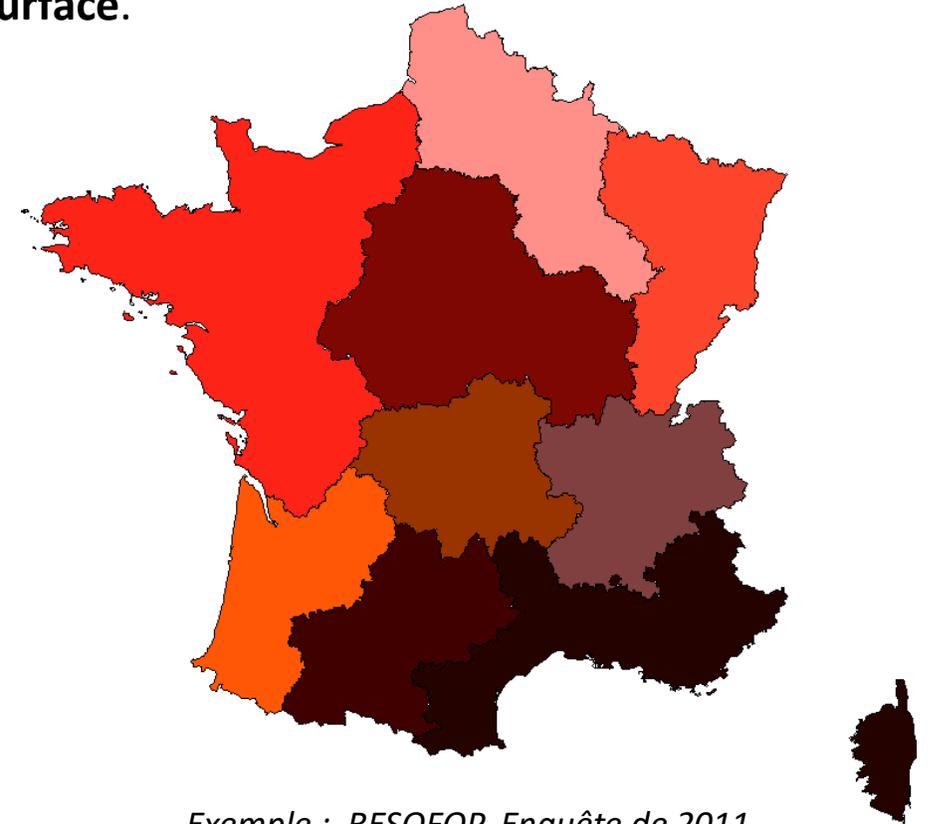
- Un appui financier de France Bois Forêt
- Des moyens humains et un important autofinancement du CNPF et de Fransylva
- Un appui technique et méthodologique du **C**entre de **R**echerche pour l'**É**tude et l'**O**bservation des **C**onditions de **V**ie (CREDOC)
- Participation de l'UCFF (RESOFOP 2015)
- Un **Comité de Pilotage** avec des forestiers privés, des scientifiques, des techniciens...



Méthodologie retenue

- Des enquêtes qualitatives avec des effectifs importants (plus de 2500 personnes) pour permettre des analyses approfondies
- Par téléphone (15 min)
- Personnes interrogées : Données internes CNPF, tirage aléatoire stratifié
- Synergie des différentes enquêtes (2009,2011,2015) entre elles.

La stratification par **interrégions** et par classe de **surface**.



Exemple : RESOFOP, Enquête de 2011

Traitement des résultats

- Redressement des données avec le CREDOC,
- Traitement des questions avec :
 - Des analyses simples,
 - Des tableaux croisés (catégories de surface, critères géographiques, autres),
 - Des analyses portant sur plusieurs variables,
 - Des comparaisons avec des résultats d'autres enquêtes.



© Can Stock Photo

Des liens avec d'autres enquêtes

2012 : Enquêtes en face-à-face du Ministère de l'Agriculture (plus de 5 000 propriétaires)

2014 : Enquête sur la perception du risque en forêt par les propriétaires forestiers (FORRISK)

2015 : Participation à des projets européens sur la perception du changement climatique, évolution des nouvelles générations des forestiers privés...

2016 : L'enquête sur le consentement des propriétaires à valoriser les services forestiers, essentiellement sur le carbone (VOCAL) a bénéficié des résultats précédents pour son élaboration



Exemples de différents projets et analyses du CNPF

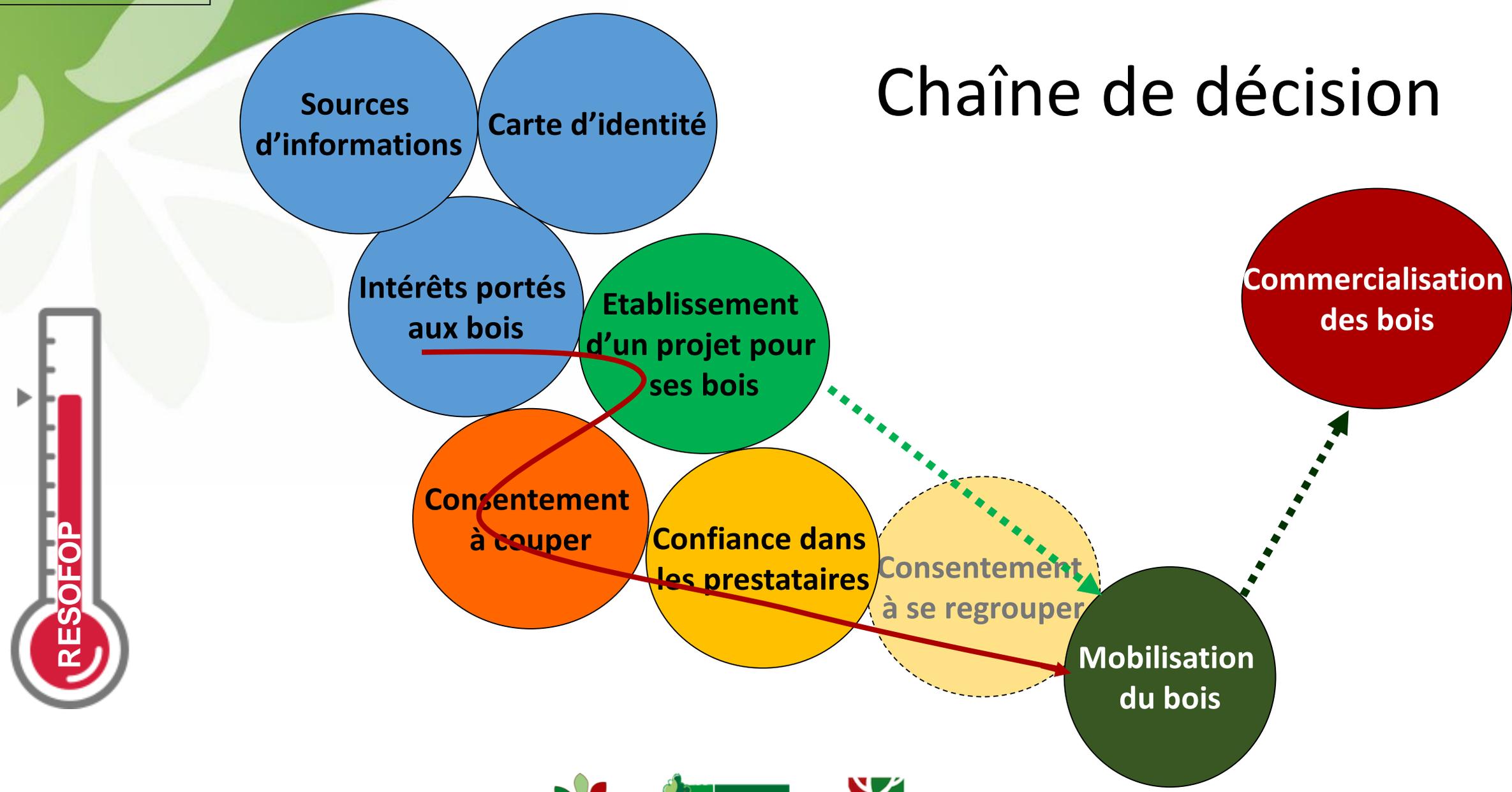
- **La force du PSG (CNPF)**, c'est un outil de différenciation de la gestion et de la mobilisation du bois,
- **Formation des jeunes techniciens** des CRPF : le technicien forestier reste la référence, mais il n'est plus LA SEULE référence...
- Mise au point de nouveaux **supports de diffusion** (eForOwn, PAIFAD...)
- Projet ADAFOR : dynamiser la **récolte et le renouvellement** des forêts,



Exemples de différents projets et analyses du CNPF

- AMI Dynamic bois : Produire un guide **d'aide à la décision** pour la mobilisation du bois,
- En Rhône-Alpes OUI-GEF: Evaluer le **consentement à couper** en zone de montagne
- VOCAL : Les forestiers sont-ils prêts à participer à des projets carbone ?
- Le RESOFOP, un outil de **connaissance** et de **définition** de stratégie d'actions de développement :
 - *Dynamiser la sylviculture et la récolte des bois, accompagner l'adaptation au changement climatique, valoriser les services d'atténuation du changement climatique (carbone) ...*

Chaîne de décision



Avez-vous des questions ?



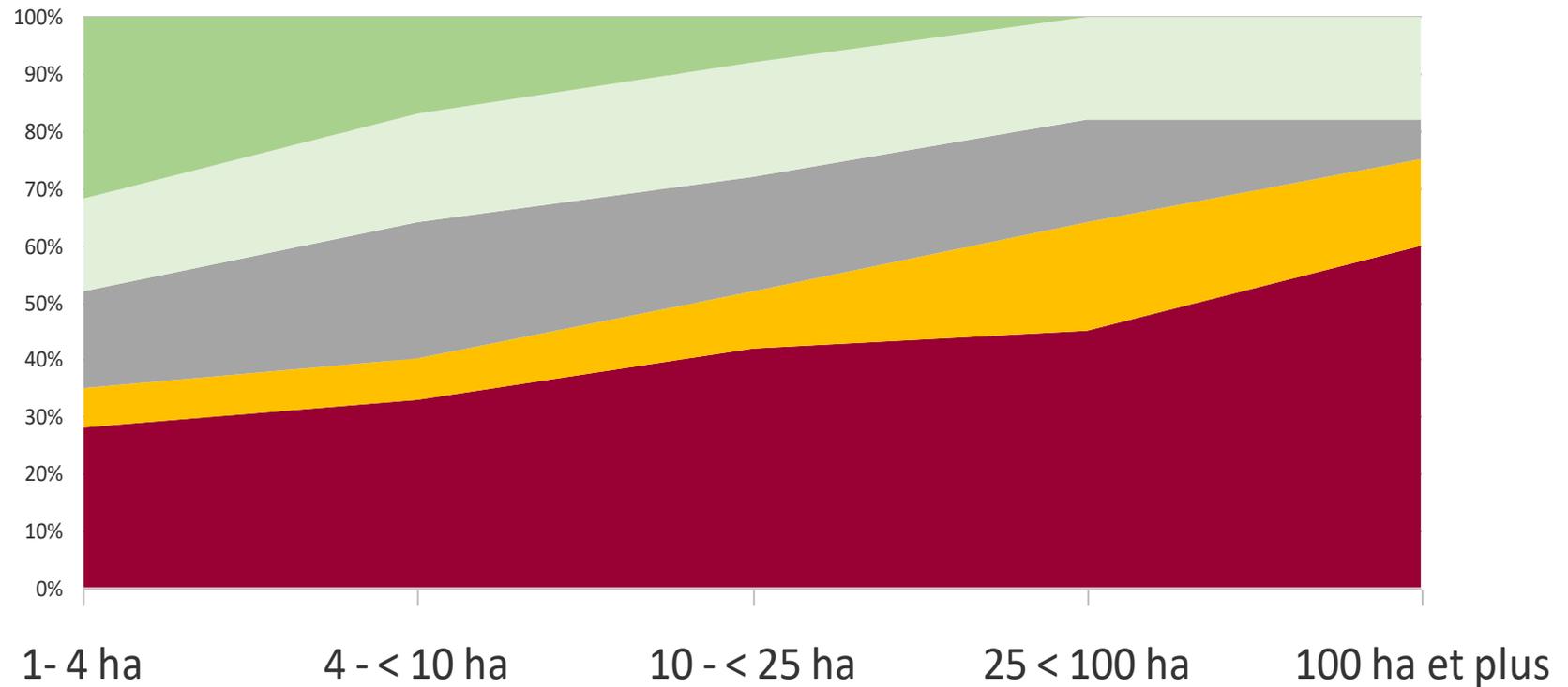
Nicolas Bretonneau - CRPF Bourgogne © CNPF

Gestion et récolte

- La gestion forestière : le grand malentendu
- La coupe de bois : pourquoi et par qui ?
- La coupe de bois : un des éléments de l'intérêt du propriétaire pour ses parcelles boisées
- Quelle est la place du projet pour le propriétaire ?
- Et le plan simple de gestion ?
- Le plan simple de gestion. Quelle efficacité ?

Gestion forestière : le grand malentendu

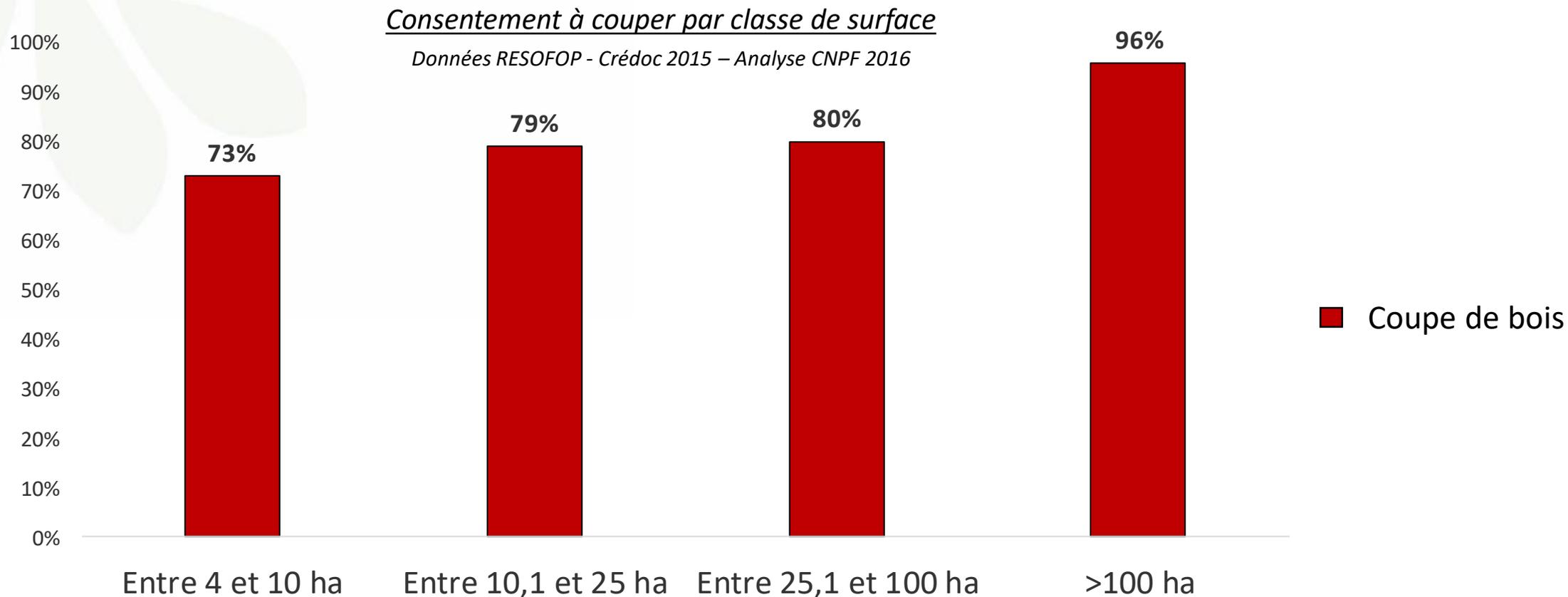
- Gestion par soi même avec coupe de bois
- Gestion par un technicien forestier
- Gestion par soi même sans coupe de bois
- Pas de gestion mais coupe de bois
- Pas de gestion



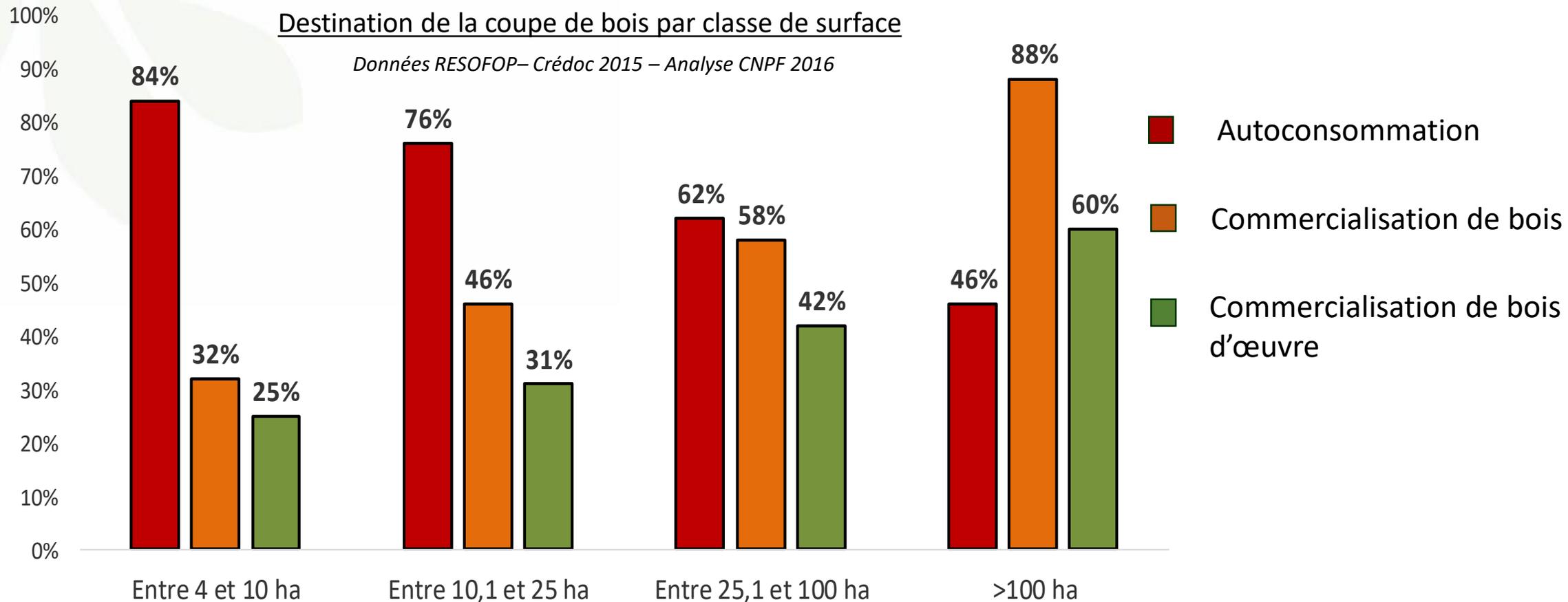
Pourcentage de propriétaires en fonction de leur mode de gestion par classe de surface

Données Ministère de l'Agriculture 2012 – Analyse CNPF 2015

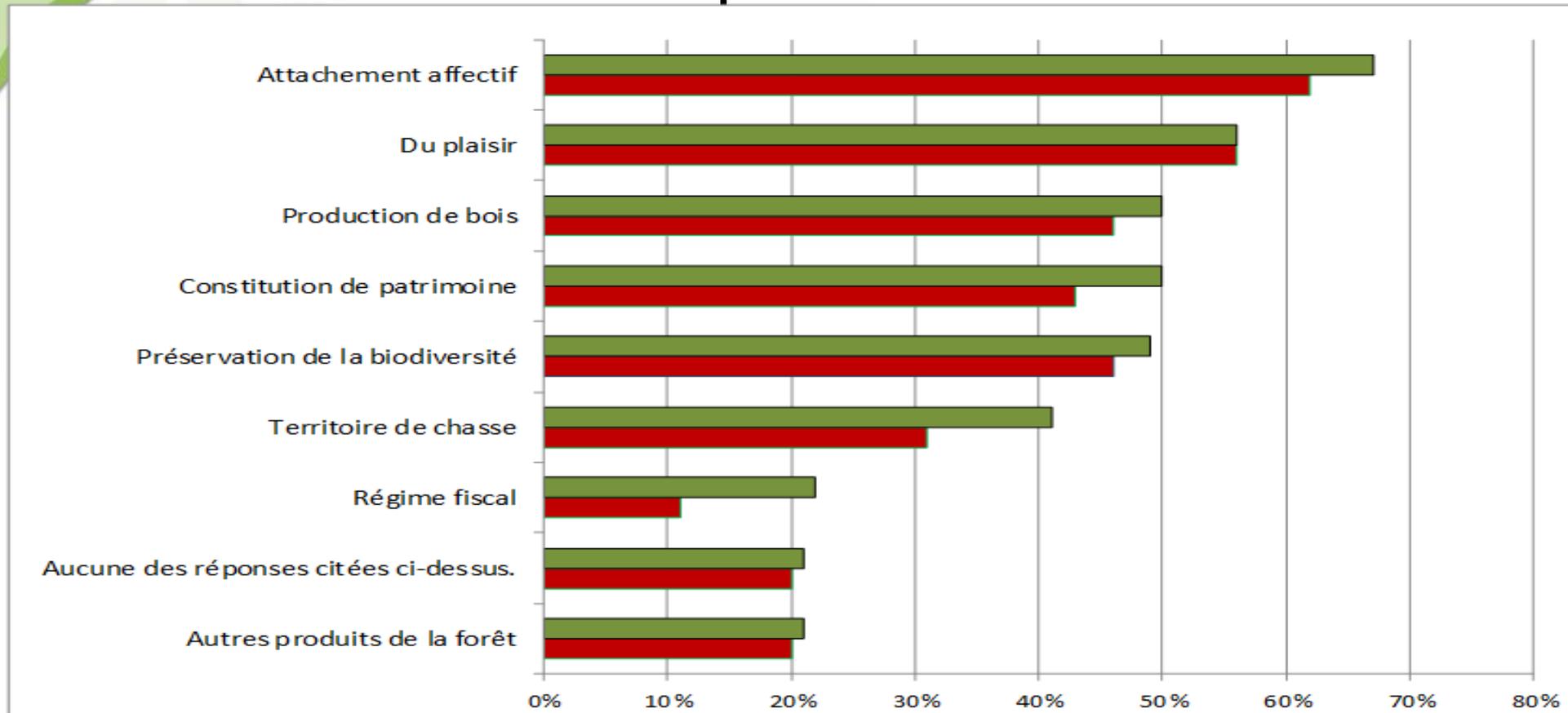
Quel consentement à couper du bois ?



La coupe du bois : Pour quelle destination?



La production de bois : un des éléments de l'intérêt du propriétaire pour ses parcelles boisées



■ Pourcentage de la surface
■ Pourcentage du nombre de propriétaires

Données RESOFOP – Crédoc 2015 – Analyse CNPF 2016



Le projet pour le propriétaire : composantes personnelles et socioéconomiques

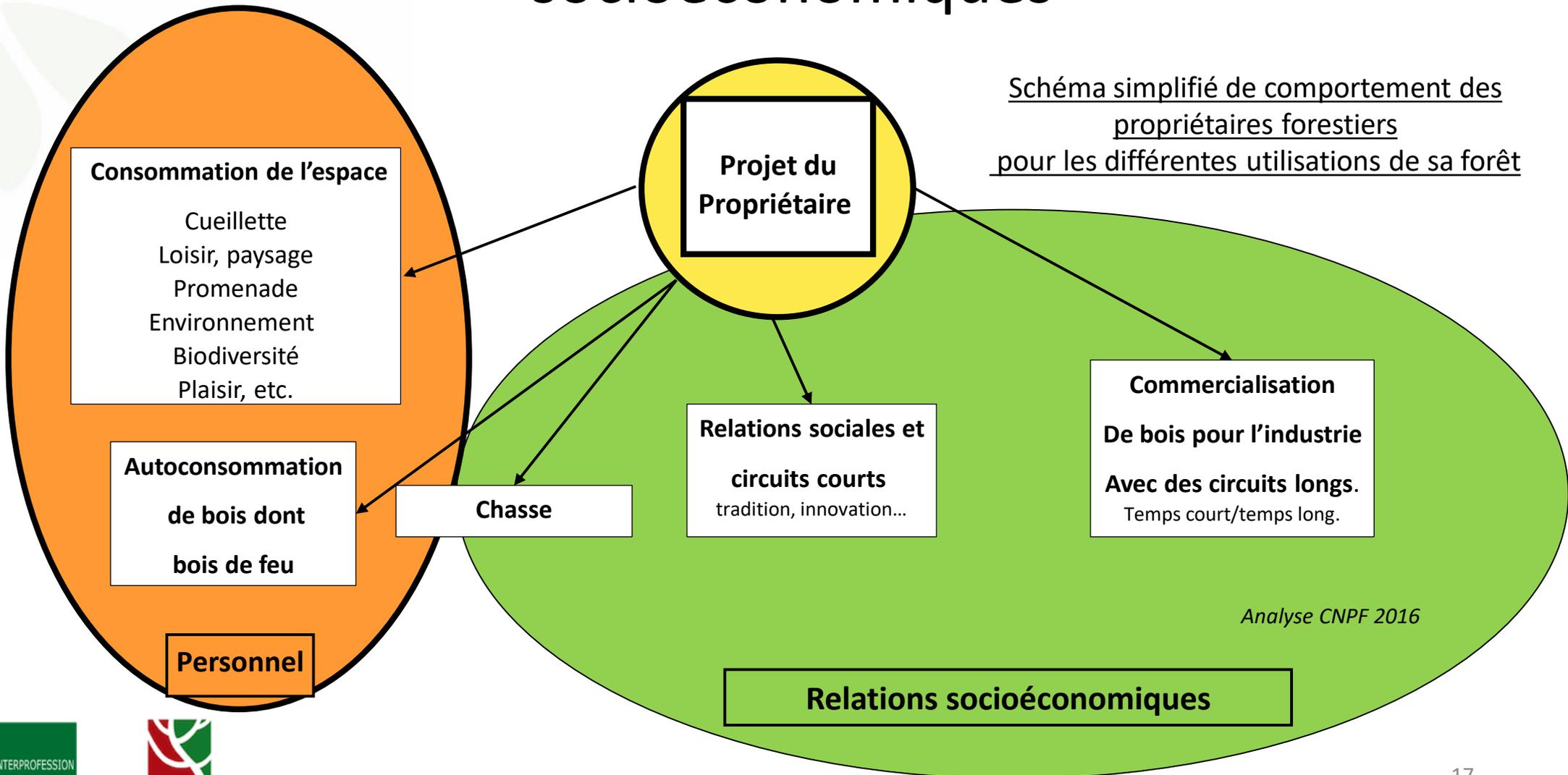


Schéma simplifié de comportement des propriétaires forestiers pour les différentes utilisations de sa forêt

Le Plan Simple de Gestion. Quelle efficacité !

Ratio du volume de bois commercialisé entre propriétés dotées d'un PSG et propriétés sans PSG

Source : Données SSP 2012- Analyse CNPF 2016



➤ Les PSG de 10 à 40 ha mobilisent **7 fois plus** de bois qu'en l'absence de PSG

Du bois supplémentaire sera récolté si...

- On respecte les besoins considérés comme vitaux pour le propriétaire forestier privé. Ils varient selon chaque propriétaire.
- On promeut activement les plans simples de gestion de 10 à 40 hectares, en y incluant le diagnostic du changement climatique.
- Dans les forêts privées sans PSG (hors Aquitaine), le taux de prélèvement moyen est actuellement voisin de **35%**¹.
- Dans les forêts privées dotées d'un PSG (hors Aquitaine), le taux de prélèvement moyen y est actuellement supérieur à **60%**¹.

¹ Source DISPONIBILITES FORESTIERES POUR L'ENERGIE ET LES MATERIAUX A L'HORIZON 2035 , IGN, FCBA, ADEME

Avez-vous des questions ?



Veronique Jabouille - CRPF RA © CNPF



Table ronde

Animateur : Thomas Formery (CNPFF)

Participants :

- ✓ Charles De Ganay (CNPFF),
- ✓ Bruno de Rodellec (FRANSYLVA),
- ✓ François Hauet (Experts Forestiers),
- ✓ Pierre Piveteau (Observatoire économique France Bois Forêt),
- ✓ Bruno Maresca (Sociologue)



Un regard vu d'ailleurs

Participants :

- ✓ Philippe Deuffic (IRSTEA Bordeaux),
- ✓ Emmanuel Defays (Office économique wallon du bois)
- ✓ Vincent Colson (Office économique wallon du bois – Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée),
- ✓ Philippe de Wouters (Société Royale Forestière de Belgique),

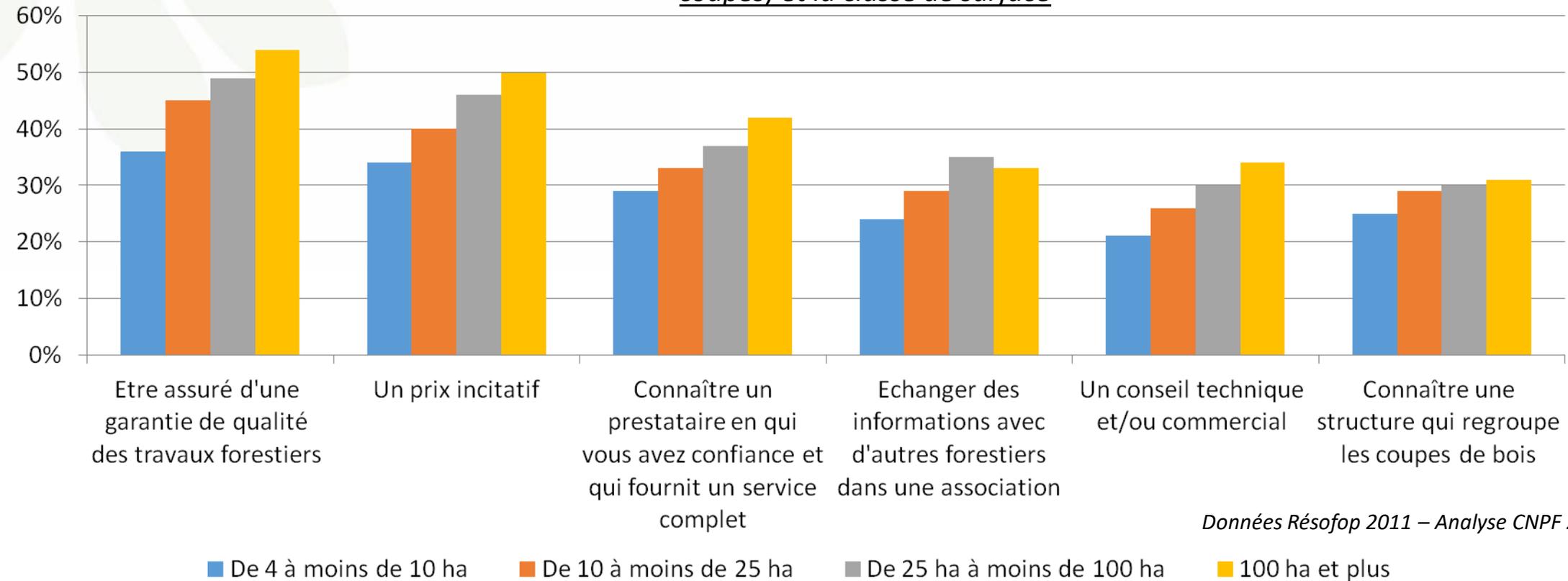


Confiance et Regroupement

- Quels ressorts pour la coupe de bois supplémentaire ?
- Quels comportement pour garantir la qualité des travaux ?
- Comment on choisit un personnel de confiance ?
- Que signifie la confiance ?
- La place du technicien forestier
- Le regroupement, dans quelles conditions

Conditions pour la coupe de bois supplémentaire ?

Pourcentage du nombre de propriétaires en fonction du motif proposé d'incitation à réaliser des coupes (ou de nouvelles coupes) et la classe de surface



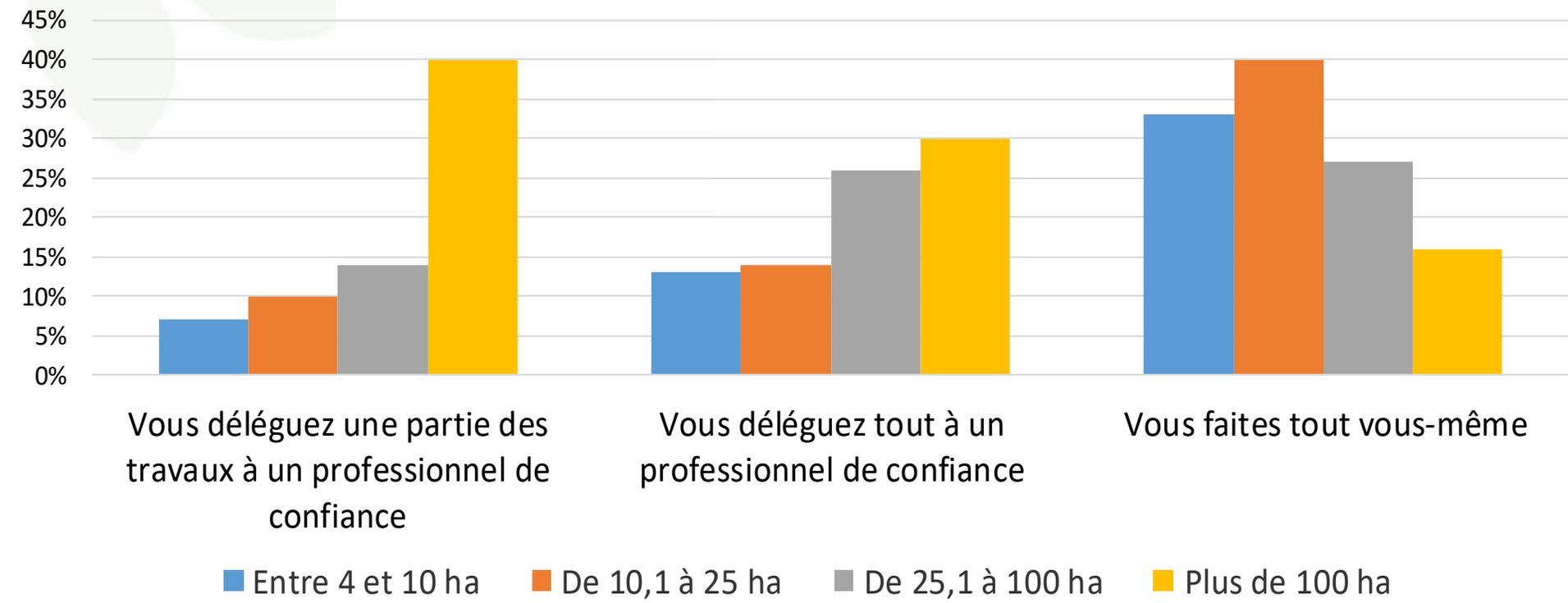
Données Résofop 2011 – Analyse CNPF 2016



Quels moyens pour garantir la qualité des travaux ?

Proportion de propriétaires en fonction des moyens de garantir la qualité des travaux et la surface possédée

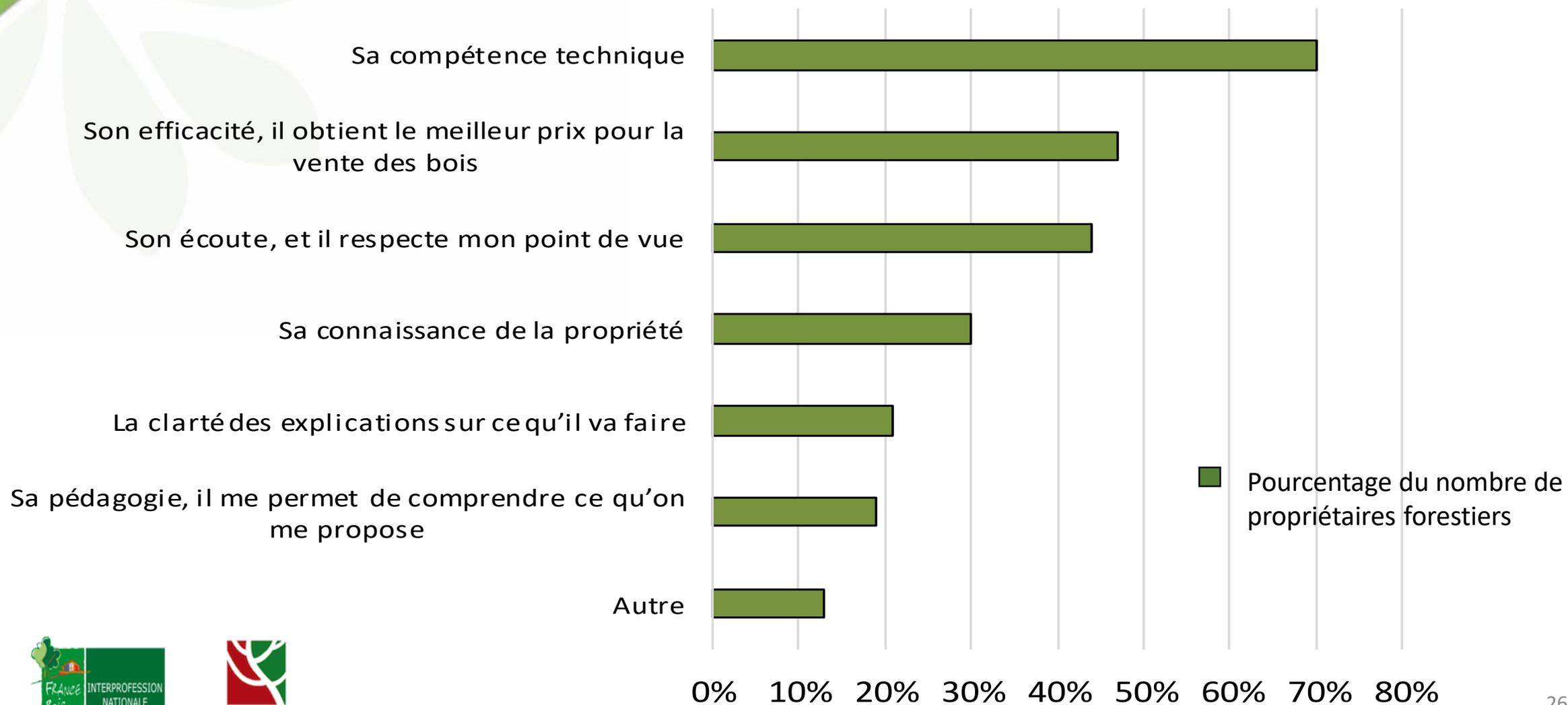
Source : enquête RESOFOP – Crédoc 2015 – Analyse CNPF 2015



Critères de choix d'un prestataire de confiance

Proportion de propriétaires en fonction des critères de choix d'une personne de confiance

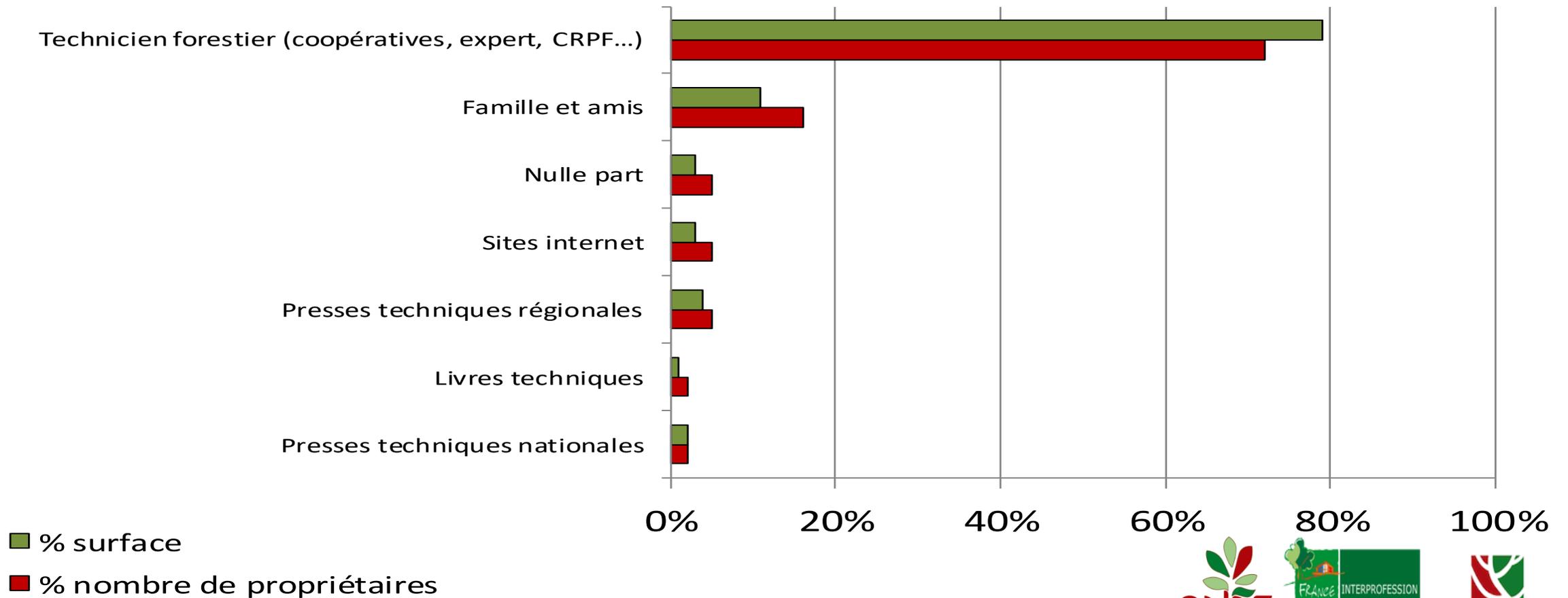
Source : enquête RESOFOP – Crédoc 2015 – analyse F. Didolot - CNPF 2015



Source d'informations : 1^{ère} place pour le technicien forestier

Proportion de propriétaires en fonction des sources d'informations dans la cas de réalisation de coupes et travaux

Source : enquête RESOFOP – Crédoc 2015 – analyse F. Didolot - CNPF 2015



■ % surface

■ % nombre de propriétaires



Le regroupement, dans quelles conditions (1)

- Le regroupement intéresse toutes les classes de surface.
- Des formes juridiques variées pouvant satisfaire une grande variété de demandes existent;
- Mais il faut un projet partagé qui soit perçu comme valant la peine d'investir (en temps, en savoir-faire, en argent);
- Qui ne remet pas en cause la satisfaction de ses besoins considérés comme vitaux
- Donc une confiance envers les différents interlocuteurs dont le technicien forestier

Le regroupement, dans quelles conditions (2)

Résultats exclusifs enquête VOCAL 2016 (Enquête établie, grâce aux données RESOFOP, auprès de propriétaires forestiers du Massif Central)

Objectif enquête : Consentement des propriétaires forestiers à se regrouper dans le cadre d'un projet de compensation carbone

La moitié des propriétaires interrogés est prête à s'associer avec d'autres pour accéder à des aides financières permettant de réaliser leur travaux.

Parmi ces personnes, **91 %** se disent prêtes à signer un document de gestion concerté.

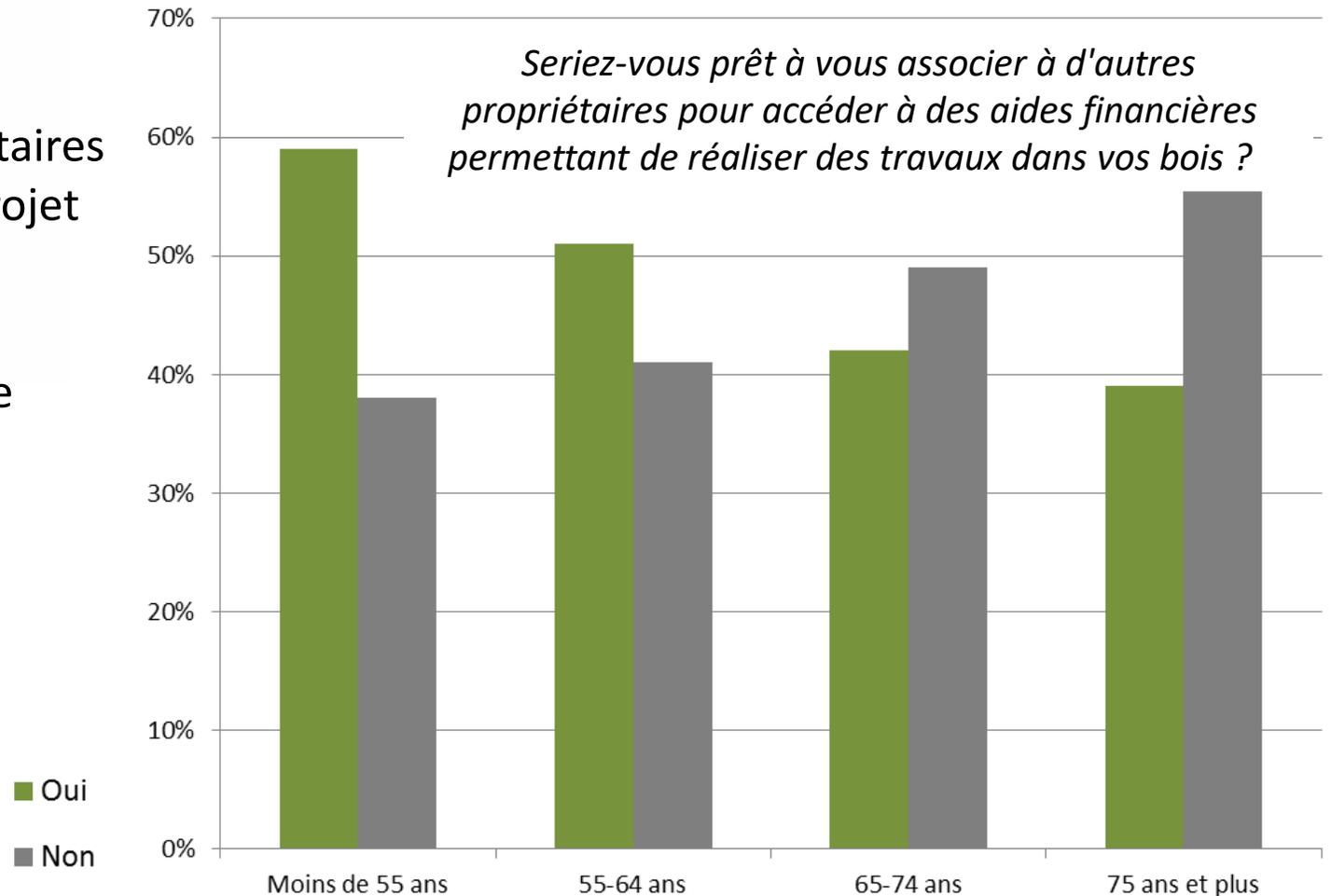


Table ronde

Animateur : Luc Bouvarel (FRANSYLVA)

Participants :

- ✓ Anne Marie Bareau (FRANSYLVA),
- ✓ Philippe Lacroix (Propriétaire forestier),
- ✓ Philippe Flamand (CNPFF),
- ✓ Pierre Baron (FNEDT),
- ✓ Gilles de Boncourt (Coopératives),
- ✓ Bruno Maresca (Sociologue)



Avez-vous des questions ?



RESOFOP = Thermomètre



RESOFOP : Un bon indicateur d'évaluation des besoins et des attentes des propriétaires forestiers qui sont en cours d'évolution.

Que nous disent les propriétaires forestiers ?

- Gestion n'implique pas forcément coupe de bois et vice versa,
- Compter les arbres seuls ne garantit en rien leur disponibilité !
- Le document de gestion : Un outil efficace pour augmenter la commercialisation du bois dans toutes propriétés
- Les propriété de 10 à 40 hectares dotées d'un PSG commercialisent 7 fois plus de bois que les celles sans PSG



Prochaines actions RESOFOP

- Croiser les données RESOFOP avec les données sur la ressource pour identifier les comportements dans les massifs où il y a de la ressource supplémentaire,
- Réaliser des enquêtes RESOFOP auprès des membres des organisations de la forêt privée : Syndicat, Coopératives... Afin de comparer leur comportements avec ceux de l'ensemble des propriétaires.
- Importance du travail de formation et de sensibilisation notamment pour les actions de mobilisation en interne CNPF et Syndicat et vers les propriétaires.

RESOFOP & Stratégie de FRANSYLVA

Faire mieux connaître et reconnaître les enjeux forestiers.

Influer sur les décisions et les orientations des politiques.

Anticiper, proposer et promouvoir une politique forestière.

« Récolter plus... oui mais Comment ?

- En garantissant des travaux de qualité, déclencheurs de coupes
- En promouvant le document de gestion, véritable outil d'aide à la gestion, de mobilisation et de commercialisation,
- En conciliant récolte pour la filière et les autres usages de la forêt: autoconsommation, patrimoine, préservation de la biodiversité, chasse...

« Récolter plus... oui mais Comment ?

- En proposant des prix permettant au propriétaire d'entretenir son peuplement et donc de le renouveler sans oublier sa rémunération.
- En augmentant les débouchés :
 - Pas de coupe si la demande n'est pas au rendez-vous
 - campagne de communication bois de FBF,
 - nous sommes solidaires de nos industriels dans la recherche de nouveaux débouchés, d'innovations... et créateur d'emploi.

Alors que faire ?

Une véritable politique de filière

- Les Plan Régionaux Forêt Bois et Conseils Supérieurs Régionaux Forêt Bois doivent prendre en compte l'état de la ressource **et** les comportements des propriétaires,

Compter les arbres seuls ne garantit en rien leur disponibilité !

- Accompagner le renouvellement forestier, condition à la récolte de bois
- Promouvoir l'innovation au sein de la filière pour augmenter les débouchés et la création de valeur

Au nom de toute l'équipe
RESOFOP nous vous
remercions pour votre
participation.



Alain Csakvary - CRPF RA © CNPF

